

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

Date de convocation :

25 juin 2021

Date d'affichage :

25 juin 2021

Objet

Agrandissement du
nouveau cimetière
Achat du terrain et travaux
Demande de subvention
DETR et Conseil
Départemental 31

De la commune BARBAZAN

Séance du 01 juillet 2021 à 18 heures 00



Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine, Ms BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTEE Bernard, SALES André.
Absent : VALLE Anthony.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe de la nécessité d'agrandir le nouveau cimetière situé Camp de Plan.
Pour se faire, la commune devra acheter une partie du terrain limitrophe et prévoir des travaux.

Achat du terrain :

M. SIBRA Gérard a déjà proposé la vente de ce terrain à 13€ le mètre².
La parcelle sera redécoupée de manière à ce que la commune puisse acquérir 1093m².
L'achat s'élèvera donc à 14 209€.

Travaux :

La société Rougé Séguela propose un devis avec terrassement, voirie d'accès, réalisation d'une conduite d'eau et clôture pour :
62 901.50€ HT soit 75 481.80€ TTC

Madame le Maire informe qu'il est possible de demander des subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- valider la proposition de vente de M. SIBRA
- retenir le devis de Rouge Seguela
Soit un coût total de 89 690.80€ TTC

- de demander des subventions
- auprès de la DETR à hauteur de 50%, soit
7 104.50€ pour l'achat du terrain
31 450.50€ HT soit 37 740.90€ TTC pour les travaux
- auprès du Conseil Départemental 31 à hauteur de 30%, soit

4 262.70€ pour l'achat du terrain
18 870.30€ HT soit 22 644.54€ TTC pour les travaux
- autofinancement à hauteur de 20%, soit :
2 841.80€ pour l'achat du terrain
12 580.30€ HT soit 15 096.36€ TTC pour les travaux.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 19 août
2021.

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 23 août 2021

Le Maire

